# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil

Date : Le mardi 30 janvier 2024

Heure : 19 h

Lieu : Salle Nouvel-Ontario, siège social

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Monique Aubin-Gagné

Claude Berthiaume

Louise Essiembre, vice-présidente

Paul Gervais

Raymond Joanisse

Marcel Legault

Roger Lemoyne

Marcel Montpellier

Suzanne Salituri, présidente

Luc Tessier

**Élèves conseillers :**

Mariska Lamothe - Teams

Zackary Vaillancourt

**Membres du personnel :**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et de finances

Paul de la Riva, directeur du Service des communications et des relations externes

Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l’éducation

Paul E. Henry, directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive

Jhonel Morvan, surintendant de l’éducation

Tracy Rossini, directrice exécutive de l’apprentissage

Tammy Séguin, surintendante de l’éducation

**Membre de l’auditoire :**

Stéphane Coutu, président de la FEESO

**ABSENCES MOTIVÉES**

**Conseillères scolaires :**

Julie Allen

Josée Bisson

1. ouverture de la séance

Mme Salituri ouvre la séance à 18 h. Elle souhaite la bienvenue à tous à la première réunion de l’année 2024.

1. Appel nominal

PROPOPÉ PAR : Mme Aubin-Gagné RÉSOLUTION : 24-01  
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil consigne l’absence motivée de Mme Julie Allen et Mme Josée Bisson au procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 30 janvier 2024. »**

1. Adoption de l’ordre du jour

PROPOPÉ PAR : M. Gervais RÉSOLUTION : 24-02  
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion ordinaire du 30 janvier 2024 tel que révisé. »**

Ajouts :

12.1 Annulation du transport scolaire à Hornepayne (M. Lemoyne)  
16.2 Résolution de la Ville de Sault-Ste-Marie (Mme Salituri)

Correction :

14.1 Comité plénier à huis clos restreint (Mme Salituri)

1. Déclaration de conflits d’intérêts S. o.
2. Comité plénier à huis clos

PROPOPÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 24-03  
APPUYÉ PAR : M. Tessier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos à 18 h 05, présidé par   
Mme Essiembre, pour traiter de questions conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation*. »**

1. Comité plénier à huis clos restreint

PROPOPÉ PAR : M. Lemoyne RÉSOLUTION : 24-04  
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos restreint à 18 h 21, présidé par Mme Salituri pour traiter d’une question conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation*. »**

1. comité plénier

La séance publique reprend à 19 h 03.

1. reconnaisance du territoire

Mme Salituri reconnait que le siège social se trouve sur le territoire désigné dans le traité de Robinson-Huron de 1850 et que les terres sur lesquelles les membres sont rassemblées font partie du territoire traditionnel des Premières Nations d’Atikameksheng Anishnawbek et de Wahnapitae.

1. Prière

Mme Rossini récite la prière qui porte sur le fruit de l’Esprit : la patience.

1. Présentation
   1. École élémentaire St-Pierre – Amélioration continue du rendement scolaire

Mme Séguin présente l’invité Mme Lise Dewar, direction de l’école St-Pierre.

Mme Lise Dewar met en valeur les composantes commençant avec l’accueil, la motivation, l’engagement, la persévérance, la réussite pour enfin en arriver à l’amélioration continue du rendement scolaire des élèves issus de l’immigration. Elle souligne les réalisations d’élèves grâce aux stratégies et aux initiatives émanant du Programme d’appui aux nouveaux arrivants (PANA) qui favorisent l’inclusion et l’équité.

M. Joanisse remercie Mme Dewar et son équipe du très beau travail. Il a constaté l’accueil chaleureux à l’école St-Pierre lors d’une visite récente.

1. Adoption dES procès-verbaUX

* Réunion inaugurale du Conseil du 22 novembre 2023

PROPOPÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 24-05  
APPUYÉ PAR : M. Tessier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion inaugurale du Conseil tenue le 22 novembre 2023 tel que présenté. »**

* Réunion ordinaire du Conseil du 23 novembre 2023

PROPOPÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 24-06  
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 23 novembre 2023 tel que présenté. »**

1. Suivi découlant du procès-verbal
   1. Annulation du transport scolaire à Hornepayne

M. Lemoyne trouve inacceptable que le transport scolaire soit annulé encore une fois pour la semaine. La situation perdure depuis novembre dernier. Du personnel de l’école et des parents doivent aller au-delà des attentes pour transporter les élèves à l’école. La compagnie est située à Hearst donc juste à une heure de Hornepayne. Il demande combien d’élèves doivent marcher à l’école et qu’elle est la distance dont ceux-ci doivent parcourir.

M. Henry et Mme Barrette se consolideront demain avant de faire des suivis avec le superviseur du Algoma & Huron-Superior Transportation Services afin de trouver des solutions. Ce sera à considérer de faire appel à la mairie pour de l’appui.

1. Affaires sur le plan provincial
   1. AFOCSC – Tableau de suivis de la réunion ordinaire du CA du 7 décembre 2023

Mme Salituri dépose le tableau de suivis. Les membres n’ont pas de questions.

* 1. AFOCSC – Formation sur la planification stratégique

Mme Aubin-Gagné exprime ses frustrations de ne pas avoir reçu le lien Zoom pour se brancher à la formation. Elle a dû faire quelques démarches pour réussir à y parvenir. D’autres membres confirment la même expérience. M. Joanisse a indiqué que la première heure a servi à présenter les gens donc la formation n’a vraiment durée qu’une heure au lieu de deux.

M. Henry déposera le sujet à la prochaine rencontre du CODEC-AFOCSC. Il est important que les directions de l’éducation en soient conscientes.

1. Étude des recommandations des comités
   1. Comité plénier à huis clos restreint

Mme Salituri présente le rapport du comité plénier à huis clos restreint.

* Dossier ressources humaines

PROPOPÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 24-07  
APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario approuve le congédiement d’un membre du personnel enseignant, en vigueur le 31 janvier 2024. »**

* 1. Comité consultatif pour l’enfance en difficulté
* Procès-verbaux de la 1re et 2e réunion du 5 décembre 2023

PROPOPÉ PAR : Mme Aubin-Gagné RÉSOLUTION : 24-08  
APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif les procès-verbaux de la première et deuxième réunion du Comité consultatif pour l’enfance en difficulté tenues le  
5 décembre 2023. »**

* 1. Comité de participation des parents
* Procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2023

PROPOPÉ PAR : M. Lemoyne RÉSOLUTION : 24-09  
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de participation des parents tenue le 6 décembre 2024. »**

* 1. Sénat des élèves
* Procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2023

PROPOPÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 24-10  
APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Sénat des élèves tenue le 7 décembre 2023. »**

M. Tessier remarque que l’ÉSC Trillium a deux élèves qui ont participé à la réunion tandis qu’il y a juste un élève dans les autres écoles.

Mme Mainville acheminera une explication à M. Tessier par courriel.

* Cycle de révision des politiques

PROPOPÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 24-11  
APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve la politique** [**GOU 7.0 Élèves conseillers**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU07_00.docx) **(statu quo) telle que présentée au Sénat des élèves le 7 décembre 2023. »**

* 1. Comité d’affaires et des relations de travail
* Procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2024

PROPOPÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 24-12  
APPUYÉ PAR : M. Gervais ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité d’affaires et des relations de travail tenue le 11 janvier 2024. »**

Mme Essiembre remercie M. Gervais d’avoir fait un bon travail à présider la rencontre.

* Cycle annuel de révision des politiques

PROPOPÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 24-13  
APPUYÉ PAR : M. Joanisse ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve les politiques suivantes (statu quo) selon le cycle de révision :**

* [**GOU 33.0 Engagement envers les partenaires et les communautés**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU33_00.docx)
* **GOU 38.0** [**Indemnisation**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU38_00.docx) **des membres du Conseil et des employés**
* [**GOU 40.0 Protection des actifs**](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU40_00.docx) **»**
* Plan d’élimination du déficit d’exercice 2023-2024

PROPOPÉ PAR : Mme Aubin-Gagné RÉSOLUTION : 24-14  
APPUYÉ PAR : M. Legault ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario approuve le plan d’élimination du déficit d’exercice de l’année 2023-2024 de 751 137 $. »**

* 1. Comité de gouvernance
* Procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2024

PROPOPÉ PAR : M. Tessier RÉSOLUTION : 24-15  
APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité de gouvernance tenue le 12 janvier 2024. »**

* Cycle annuel de révision des politiques

PROPOPÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 24-16  
APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve les politiques suivantes selon le cycle de révision :**

* **GOU 1.0 Engagement envers l’éducation catholique de langue française  
  (révision hors cycle)**
* [**GOU 13.0 Réunions publiques et accès aux archives du Conseil**](https://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU13_00.docx) **(statu quo)**
* [**GOU 14.0 Présentation devant le Conseil ou un comité du Conseil**](https://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU14_00.docx) **(statu quo)**
* [**GOU 23.0 Communications et promotion**](https://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU23_00.docx) **(statu quo)**
* [**GOU 26.0 Équité et éducation inclusive**](https://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU26_00.docx) **(abrogée) »**

M. Montpellier demande pourquoi les politiques statu quo sont déposées.

M. Henry explique que toutes les politiques font partie du cycle annuel de révision peut importe si certaines demeures statu quo. Les membres ont l’occasion annuellement d’apporter des révisions.

1. Rapport des élèves conseillers
   1. Districts d’Algoma (Mariska Lamothe)
   2. Districts de Sudbury et de Manitoulin (Zackary Vaillancourt)

Les élèves conseillers partagent une série de photos des belles activités vécues par les élèves de nos écoles secondaires catholiques durant les mois de décembre et de janvier, y compris des équipes sportives en pleine action.

M. Henry souhaite bon succès à Mariska et Zackary durant cette période d’examens.

1. Information
   1. Résolution de la Ville de Sault-Ste-Marie

Mme Salituri partage sa grande fierté d’avoir témoigné l’adoption unanime de la résolution sur les services en français par les membres du conseil de la Ville de Sault-Ste-Marie qui assurera que les citoyennes et citoyens francophones pourront naviguer les services municipaux. Cette action est une reconnaissance officielle par la municipalité des contributions de jadis et d’aujourd’hui de la part des citoyennes et citoyens francophones envers l’épanouissement de notre communauté multiculturelle. Une lettre d’appréciation sera acheminée à Monsieur le Maire (Matthew Shoemaker) au nom du Conseil scolaire catholique Nouvelon. Ce geste concret important favorise l’inclusion et l’équité des francophones. Mme Salituri note que M. Shoemaker est un ancien du CSC Nouvelon.

1. Période de questions (membres du Conseil) S. o.
2. Avis de motion S. o.
3. comité plénier à huis clos restreint

PROPOPÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 24-17  
APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos restreint à 20 h 37, présidé par Mme Salituri pour traiter d’une question conformément à l’article 207(2) de la *Loi sur l’éducation*. »**

1. Levée de la séance

Il est proposé par M. Lemoyne, appuyé par M. Tessier, que la séance soit levée à 20 h 51.  
Adoptée

Suzanne Salituri,

Présidente

Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM  
Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier